

LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES

Loi sur les compagnies, Partie III
(L.R.Q., chap. C-38)

Le registraire des entreprises, en vertu de la Loi sur les compagnies, délivre à

**LA CITÉ DE LA CULTURE ET DU SPORT DE
LAVAL**

les présentes lettres patentes supplémentaires confirmant le ou les document(s) ci-annexé(s).

FAIT À QUÉBEC LE 23 NOVEMBRE 2009

*Déposées au registre le 23 novembre 2009
sous le numéro d'entreprise du Québec 1166051277*



Registraire des entreprises

Nom de la personne morale :

La Cité de la Culture et du Sport de Laval

Il est résolu de modifier (marquer la (les) case(s) appropriée(s) d'un X) :

- | | | | | | |
|------------------------------------------------------|------------------------------------------------------|-----------------------------|--------------------------|-------------------------|-------------------------------------|
| les pouvoirs ou les objets | <input type="checkbox"/> | le nom | <input type="checkbox"/> | le siège (localité) | <input type="checkbox"/> |
| les biens immobiliers ou
les revenus en provenant | <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> | le nombre d'administrateurs | <input type="checkbox"/> | les autres dispositions | <input checked="" type="checkbox"/> |

de la façon suivante :

6.1.2 Les membres doivent être choisis comme suit :

- Deux (2) personnes à même une liste fournie par le Comité exécutif de Ville de Laval;
- Une (1) personne à même une liste fournie par le Comité exécutif ou à défaut par le Conseil d'administration de Corporation de la Salle André-Mathieu;
- Une (1) personne à même une liste fournie par le Comité exécutif ou à défaut par le Conseil d'administration de Corporation du Complexe Sports de Glace Laval inc.
- Une (1) personne à même une liste fournie par le Comité exécutif de La Chambre du commerce et de l'industrie de Laval.

Les administrateurs suivants sont autorisés à signer tous les documents nécessaires pour donner effet à la présente résolution :

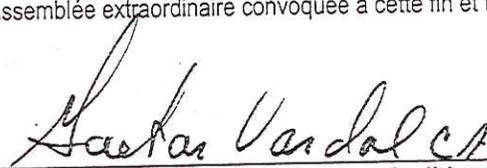
GAËTAN VANDAL _____ et _____
Nom de l'administrateur Nom de l'administrateur

Copie certifiée de la résolution n° _____, de la personne morale (inscrire le nom)

La Cité de la Culture et du Sport de Laval

adoptée par le vote d'au moins les 2/3 des membres présents à une assemblée extraordinaire convoquée à cette fin et tenue

le 2009/11/10
Année/mois/jour



 Signature du secrétaire ou du dirigeant autorisé